

Compte-rendu de la *Task Force Economique* régionale

20 mars 2024 – 10h - TEAMS

Présidée par Bernard Kleynhoff, Président de la commission Développement Economique et Digital, Industrie, Export, Attractivité et Cybersécurité / Président de risingSUD

30 Participants : Région et ses opérateurs, Etat/services/établissements nationaux, collectivités territoriales avec compétence sur l'économie/tourisme (métropoles, agences départementales), chambres consulaires, fédérations, syndicats et organismes patronaux, France industrie, AIF, Pôle de compétitivité, French Tech ...

EN SYNTHÈSE :

- **Sortie des aides liées au Covid, inflation d'abord énergétique puis diffuse, taux d'intérêt élevés, impacts sur la consommation**, ce début d'année 2024 annonce la **persistance de difficultés** pour les entreprises régionales, notamment les plus fragiles, après un bilan 2023 somme toute positif, marqué du sceau de la résilience. Les partenaires socioéconomiques sont **aux aguets pour repérer les signaux faibles**. Outre l'inflation, le **recrutement représente un défi majeur pour les entreprises régionales**.
- **Les grands événements étant moteurs pour l'économie régionale**, l'optimisme doit tout de même rester de mise puisque **2024 est une année olympique** ! Notre région accueillera la flamme au printemps et certaines épreuves des JOP cet été. C'est également à l'été que nous serons fixés sur la **candidature « Alpes françaises »** (avec la région AURA) **pour les JO d'hiver de 2030, portée par le Président Muselier**.
- **L'attractivité de notre Région ne faiblit pas en 2023 (cf. CP en PJ)** : nous avons attiré **117 nouveaux projets à capitaux étrangers provenant de 28 pays et qui devraient générer 3693 emplois** à 3 ans sur notre territoire. 70% des projets sont en lien avec nos 8 filières stratégiques, les plus représentées sont les smart tech (avec des primo-implantations de centre de R&D), la santé et les énergies de demain. Le podium des pays investisseurs : Etats-Unis, Italie, Allemagne, Royaume-Uni. On observe aussi de nombreuses extensions de sites, ce qui montre la confiance renouvelée des entreprises étrangères déjà implantées. Nouveauté en 2023, un **bilan des implantations françaises en région sud** a été établi par risingSUD et on ne compte pas moins de **1230 projets nouveaux** !

- **Actualité régionale :**

- **Appel à projets FEDER RDI pour les PME (clos) :** plus de 80 candidatures déposées, instruction en cours.
- « **Mon prêt TPE** » ([Mon prêt TPE - Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur \(maregionsud.fr\)](http://monprettpe.maregionsud.fr)) lancé le 4 mars rencontre un franc succès avec près de 300 dossiers en cours de dépôt. Pour rappel, il s'agit d'un prêt à taux 0, sans garantie personnelle ni caution, compris entre 5 000 et 15 000 euros pour les TPE (durée maximum de remboursement 3 ans, sauf si différé de remboursement d'un an maximum). Il est opéré en partenariat avec Initiative Sud, l'ADIE, France Active et l'URSCOP.
- **Sud Prêt Climat** ([Sud Prêt Climat - Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur \(maregionsud.fr\)](http://sudpretclimat.maregionsud.fr)), lancé en novembre dernier avec la BPI, **fonctionne très bien** également. Pour rappel, il s'agit d'un prêt de 10k€ à 300k€ (avec contrepartie financière privée) pour permettre aux TPE/PME de financer leurs investissements matériels et immatériels nécessaires à leur transition énergétique et écologique et/ou de soutenir leurs besoins en trésorerie liés à ces transitions. La Région a déjà engagé 3 M€ dans le dispositif, soit avec l'effet de levier escompté : 10 M€ à disposition des entreprises.
- Les dispositifs de financement de l'innovation pour les entreprises **-PIA 4/France 2030 régionalisé-** seront présentés en **Task Force Eco régionale du 24 avril**.
- Le **Parcours Sud Industrie 4.0** s'est terminé fin 2023 : les objectifs sont bien remplis avec **500 entreprises accompagnées** et 180 entreprises qui ont pu bénéficier d'une subvention à l'investissement pour un montant total de 18 M€.
- La Région Sud a organisé, en partenariat avec l'Etudiant, le **1^{er} salon régional des métiers et de l'alternance** les vendredi et samedi 15 et 16 mars au Parc Chanot. Il a rencontré un franc succès auprès de ses cibles !
- La **Région Sud est partenaire du Salon Made in PME, organisé par la CPME Sud, qui se déroulera les 18 et 19 avril**. Nous nous mobilisons fortement pour y drainer un maximum d'entreprises et nous aurons un très beau pavillon Région Sud.

→ La prochaine Task Force Economie régionale se tiendra le 24 avril, les suivantes le 29 mai et le 3 juillet avant la trêve estivale.

CONTENU DES ECHANGES :

Introduction de la séance par Bernard Kleynhoff

Serge Amar : Pour l'exécutif régional, le programme « Zéro rideaux » fermés est toujours prioritaire. Le fonds InvesTOUR (prêts participatifs par Région Sud Investissement pour les entreprises du tourisme) a été renouvelé. Serge Amar sera présent le 18 avril sur Salon Made In PME Sud.

1) Intervention Etat et acteurs nationaux

DRFIP (*éléments transmis par mail*) :

Les Conseillers Départementaux aux Entreprises en Difficultés (CDED) des directions des finances publiques se mobilisent **au profit du monde agricole**.

Dans le prolongement des annonces faites par les Ministres relatives aux difficultés des agriculteurs, **des "permanences agricoles"** réunissant **tous les services administratifs compétents** (DDTM, DDFIP, DDETS, DDPP, DRAAF, DREAL, OFB, ASP, MSA...) ont été mises en place dans les sous-préfectures pour apporter une réponse individualisée et rapide aux besoins des agriculteurs (cf. CP en ce sens de la Préfecture des BDR avec contacts et horaires en PJ du compte-rendu)

Les équipes des CDED des directions locales des finances publiques de la région sont plus spécifiquement appelées à étudier avec leurs interlocuteurs la possibilité de recourir à des mesures de nature à soulager leur trésorerie.

Il en va ainsi :

-des aides "énergie" ;

-du remboursement partiel des taxes sur les carburants non-routiers acquittées en 2023, qui s'accompagne également d'une avance sur la consommation 2024 ;

-de la modulation du prélèvement à la source, face à des difficultés à court terme pour honorer des créances publiques ;

Si des dettes sont d'ores et déjà constituées :

-de l'orientation vers les caisses de la MSA, elles même invitées à proposer des échéanciers de paiement, et/ou vers le service des impôts des professionnels (SIE) dont ils dépendent pour bénéficier d'une mesure de bienveillance de premier niveau ;

Si les difficultés s'avèrent plus structurelles :

-une saisine de la CCSF pourra être étudiée en lien avec les CDED, en cas de mixité de dettes fiscales et sociales ;

-une renégociation de PGE, après échange avec les CDED, et le cas échéant une orientation vers la Médiation du crédit.

En outre, les banques se sont engagées dans le cadre du mouvement agricole, d'une part, à des rééchelonnements de prêt jusqu'à trois ans avec la possibilité d'une franchise d'un an et, d'autre part, à accorder de nouveaux prêts à taux préférentiel de 2,5% maximum. Enfin, des structures type APESA ou plus spécifiquement dédiées au monde agricole telles **les cellules Agri'écoute proposées par la MSA**, se mobilisent pour apporter un soutien moral et psychologique.

Pour plus d'information - rappel des contact CDED dans les DDFIP :

Pour les Bouches-du-Rhône (13), Mme Olivia VERON-SAC :

codefi.ccsf13@dgfip.finances.gouv.fr / 04.86.57.89.51 / 06.08.87.80.48

Pour le Var (83), M. Romain SCIFO :

codefi.ccsf83@dgfip.finances.gouv.fr / 04.94.03.82.91 / 06.14.19.35.61

Pour le Vaucluse (84), M. Thierry ANDRIEU :

codefi.ccsf84@dgfip.finances.gouv.fr / 06.09.85.97.15 / 06.09.85.97.15

Pour les Alpes-de-Haute-Provence (04), M. Tulay OCAKLIOGLU :

codefi.ccsf04@dgfip.finances.gouv.fr / 04.92.30.86.07 / 06.26.56.80.48

Pour les Hautes-Alpes (05), M. Rémi PONCET :

codefi.ccsf05@dgfip.finances.gouv.fr / 04 92 40 13 08 / 06.24.19.88.18

Pour les Alpes-Maritimes (06), M. Jean-Marc BOUVET :

codefi.ccsf06@dgfip.finances.gouv.fr / 04.92.17.76.04 / 06.61.17.84.70

SER : Concernant France 2030, la région Sud comptabilise à ce jour 830 M€ de financements récupérés. Les 54 Mds € prévus pour le programme sont bien confirmés, malgré les coupes budgétaires étatiques en cours. 30 Mds € ont déjà été engagés, les 24 autres Mds € seront à engager d'ici 2027 (ralentissement du rythme d'engagement). Concernant Territoires d'industrie : les derniers comités de lancement se sont tenus (Métropole AMP, CAPG). Une enveloppe de 12,6M€ (Etat + Région) est prévue pour 2024 en région Sud. Cela permettra de financer des projets qui font sens en termes d'industrialisation/innovation verte. 3 relèves de projets sont prévues (avril, juin, septembre), l'instruction se fera en mode Task Force « Sud industrie » Etat + Région. Il y aura possibilité de re-aiguiller les projets vers le plateau risingSUD d'accélération si nécessaire. Est introduite une instruction complémentaire et plus fine réalisée par l'ADEME, car les projets éligibles seront ceux vertueux pour l'environnement. Les premières réunions concernant la COP régionale vont être lancées (Sous-Préfet d'Istres/Marie Esnault-Bertrand) et il y aura des liens forcément avec les Territoires d'industrie.

URSSAF : La situation s'est stabilisée depuis quelques mois. 75 000 comptes débiteurs en région Sud pour 2,8 Mds€, des délais accordés pour 25,8 M€ : tous les chiffres sont en baisse par rapport à l'année dernière.

France Travail : Des pirates informatiques français, qui ont attaqué France Travail, ont été arrêtés le 20 mars ; ils auraient corrompu des données (état civil mais pas données bancaires) des personnes enregistrées à Pôle Emploi sur 20 ans. Par ailleurs, pour mobiliser le réseau d'accompagnement, les demandeurs d'emplois et les entreprises, France travail organise des semaines thématiques : actuellement se déroule la semaine de l'hôtellerie/restauration, la semaine prochaine (2 avril) ce sera celle de métiers du nautisme, du maritime et du fluvial (cf. lien : [La semaine des métiers du maritime et du fluvial en Provence-Alpes-Côte d'Azur |France Travail](#))

Banque de France : Concernant la conjoncture nationale, on observe un début d'année un peu atone, avec une baisse du PIB en fin 2023 qui passe de -0,9% à -0,8%. Au 1^{er} trimestre 2024, on se situera à + 0,3% (même chiffre que l'INSEE). L'inflation mesurée qui nous touche tous, diminue à 5,7% au lieu de 7%. On l'anticipe à 2,5 % pour 2024 voire 2% à l'été déjà. Au niveau régional, l'activité industrielle et la construction remontent par une hausse des demandes (pour l'industrie), tandis que les services marchands se stabilisent. En 2024, on sera dans la stagnation avec une croissance quasiment identique à 2023, une fin d'année heureusement plus dynamique que le début.

Peu de dossiers enregistrés sur la médiation du crédit : 32-33 dossiers en février, pas d'alerte particulière.

Du côté des défaillances, la situation se normalise : 5900 défaillances à fin janvier pour la région Sud (plus dynamique sur le tribunal de commerce de Marseille), un niveau un peu plus élevé qu'au niveau national.

2) Intervention des satellites de la Région

risingSUD : (cf. chiffres de l'attractivité en p1) RisingSUD sera présent sur Global industrie le 26 mars, organise une mission à Miami la semaine du 15 avril autour de sa participation au salon E-merge, accompagnera 37 entreprises régionales à Vivatech du 22 au 25 mai où la Région Sud aura son pavillon et mettra à l'honneur sa nouvelle stratégie Intelligence Artificielle. Le Japon sera pays invité à Vivatech. risingSud fera d'ailleurs un « Asia tour » en fin d'année, comprenant une étape dans ce pays.

3) Intervention des partenaires

CRCC : Le Tribunal de commerce de Marseille confirme l'augmentation des défaillances, mais aussi la progression très forte des demandes de report de tenue des AG de clôture des comptes des entreprises. Le Tribunal de commerce va se faire plus exigeant et demander des explications plus précises de ces reports et des justificatifs. Du fait de difficultés, les entreprises reportent la clôture des comptes, mais ce n'est pas la bonne solution. Il va y avoir



pour les entreprises un relèvement des seuils concernant l'obligation d'avoir un commissaire aux comptes : 5 M€ de bilan, 10 M€ de CA et 50 employés. Cela va faire disparaître nombre de commissaires aux comptes sur le territoire, ce qui signifie une perte de vigie pour les entreprises, car ce sont les commissaires aux comptes qui accompagnent les entreprises vers les procédures amiables.

→ La CRCC est partenaire également du Salon Made In PME Sud les 18 et 19 avril. Elle organisera des workshops sur ces sujets-clés pour les TPE-PME.

MEDEF Sud : Le Forum Alcyon Sud (transition écologique et RSE des entreprises) du MEDEF SUD sera organisé le 2 juillet à Mandelieu-La-Napoule, en partenariat avec la Région Sud également. 2000 participants sont attendus.